



## **Les politiques publiques à l'épreuve de la participation : l'expérience des projets de développement à Timahdite**

**Mimoun Hriri**

Agriculteur et leader associatif dans  
la commune rurale de Timahdite

Témoignage recueilli par Zeine  
Mohamed

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Je m'appelle Mimoun Hriri et je suis né en 1952 à Timahdite. En 1970, j'ai commencé mon premier travail comme secrétaire administratif au niveau de la commune rurale d'Azrou et ce jusqu'en 1982. Entre 1982 et 1986, j'ai travaillé comme fonctionnaire dans le service du personnel au niveau du cabinet du Ministère de l'Economie. J'ai effectué ensuite une formation en électrotechnique entre 1987 et 1988 en France. En 1989, je suis retourné à Timahdite.

Je suis agriculteur, je fais de l'élevage ovin, de la céréaliculture et un peu d'arboriculture fruitière que j'ai plantée en 1999, notamment le pommier. Je suis aussi un acteur actif dans le travail associatif. Je suis également engagé dans le travail politique depuis 1979 lorsque j'ai intégré le Rassemblement National des Indépendants, comme secrétaire de la section de Timahdite. Puis en 1990, j'ai quitté ce parti et j'ai rejoint le Parti Istiqlal, comme secrétaire de la section de Timahdite, puis comme vice

responsable provincial depuis 2010 jusqu'à maintenant.

### ***Le Projet Moyen Atlas Central : un chantier des approches participatives***

#### **Parlez-nous du premier projet de développement auquel vous avez participé**

Le premier projet que j'ai rejoint fut le Projet Moyen Atlas Central (PMAC) qui avait pour objectif l'aménagement et l'amélioration des parcours. J'occupais alors le poste de trésorier de la coopérative Tanmiya créée dans le cadre de ce projet.

#### **Qu'était ce projet ?**

Ce projet visait l'organisation des parcours, la sensibilisation sur l'intérêt de préserver la végétation et de l'organisation des *agdals*. L'idée était que l'Etat construise des aménagements puis que la coopérative Tanmya s'occupe de leur gestion.

Des études ont été menées par des ingénieurs et sociologues avant la mise en place de la coopérative Tanmiya. J'étais en contact avec les équipes de recherche qui menaient ces études. Je jouais le rôle de contact avec les agriculteurs. Cela m'a permis de bien comprendre le but du projet mais aussi ses différentes composantes. Après ces études, des réunions de sensibilisation furent organisées pour expliquer le projet et ses avantages. Elles ont concerné toutes les fractions de la tribu.

Ceci a permis d'impliquer effectivement dans ce projet les éleveurs et les agriculteurs. Il y a eu un travail de coopération entre deux entités, l'Etat d'un côté et la coopérative de l'autre pour une meilleure gestion et l'amélioration des parcours. L'effort de sensibilisation a permis une meilleure compréhension de l'intérêt du projet. Les gens ont alors par la suite accepté de participer car à cette époque l'élevage était l'activité agricole dominante dans la zone.

Lorsque les éleveurs et agriculteurs ont compris la nature du projet, son objectif et ses différentes composantes, les autorités et les responsables ont proposé la mise en place d'une coopérative fondée sur l'organisation ethnique.

### **Comment avez-vous participé à ce projet ?**

L'Etat a construit 86 km de canaux d'irrigation et a organisé et aménagé les parcours, la construction d'abreuvoirs et a aidé pour la fourniture d'aliments de bétails. La coopérative s'est chargée de sensibiliser les éleveurs et agriculteurs, de veiller à l'entretien des canaux en plus de la gestion des parcours.

La coopérative Tanmya a regroupé les ayants droit de la tribu Ait Arfa. Le rôle de la coopérative a été défini dans le cadre des recherches effectuées au début du projet. Ce

sont les équipes de recherche qui l'ont proposé avec les autorités locales et les services de la Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) qui avaient des connaissances en matière de gestion des parcours. Ces services étaient responsables de cette gestion avant la mise en place de cette coopérative. Les différentes modalités de gestion effective furent définies dans un cadre réglementaire précis, notamment en ce qui concerne les modalités de cotisation et de sanctions.

La coopérative se chargeait de gérer les parcours. Les aires de pâturage étaient définies en fonction des saisons de l'année : une durant l'hiver, une autre durant l'automne et enfin une durant l'été.

Les quatre fractions de la tribu Ait Arfa furent représentées au sein du comité de gestion de la coopérative. Deux fractions choisissaient 2 représentants chacune, puis deux autres choisissaient 1 représentant chacune. A ces six membres s'ajoutait un septième membre qui était un technicien de la DPA. Le système de nomination des membres du comité de gestion évoluait tous les trois ans. Les autres fractions ayant choisi un seul représentant la fois précédente avaient le droit de choisir 2 chacun et celles qui avaient choisi 2 représentants en choisissaient un seul par fraction.

Les membres du comité de gestion assuraient la diffusion de l'information au niveau de leur fraction et la collecte des cotisations de chaque fraction. Ils assuraient aussi une aide pour la collecte des amendes en cas de sanctions.

### **Quelles sont les difficultés auxquels vous avez été confrontés ?**

La gestion effectuée par la coopérative Tanmya a duré depuis la fin des années 1980 jusqu'en 2007. Cette année, la gestion des parcours s'est arrêtée du fait notamment du non-respect des lois coutumières. Des non-ayants droit ont commencé à pâturer, et les protestations des

ayants droit sont restées sans réponse de la part des autorités. Nous nous sommes organisés avec la *Kbila* (tribu) pour trouver des solutions mais cela n'a pas abouti du fait notamment que la tribu a refusé de payer pour les non-ayants droits. Des doléances ont été adressées à la DPA et aux autorités locales mais ce fut en vain.

### Qu'avez-vous appris dans le cadre de ce projet ?

J'ai appris à mener un travail au sein d'une organisation. J'ai compris les procédures nécessaires au fonctionnement des organisations et les lois et textes qui les régissent. C'est ce qui m'a permis d'exercer des responsabilités dans diverses associations et coopératives à Timahdite.

Ainsi, en 1994, j'ai occupé le poste de vice-président d'une association caritative créée dans le cadre de l'entraide nationale. Cette association fut créée pour la mise en place d'un internat scolaire. Une année plus tard, j'ai présidé l'association des parents d'élèves, puis l'association des handicapés en 2001.

En 2001, j'ai contribué aux efforts menés par la ligue marocaine d'éducation fondamentale et de lutte contre l'analphabétisme dans le domaine de lutte contre l'abandon scolaire.

J'ai présidé aussi en 2004, l'association EL-Fath pour le développement et l'environnement. Avec cette association, j'ai participé à un projet de préservation des ressources naturelles en collaboration avec la direction des Eaux et Forêts au niveau de la province d'Ifrane.

J'ai été membre de l'association pour la promotion de la culture Amazigh (la danse Ahaydouss, le folklore et aussi la poésie) créée en 2006. En 2008, j'ai participé à une association des Usagers de l'Eau en Agriculture (AUEA), en partenariat avec la DPA dans un projet de gestion des réseaux d'irrigation. L'association a pour objectif la gestion et

l'entretien des réseaux. Je présidais cette association en 2008, j'en suis actuellement vice-président.

### Centre associatif de Timahdite



J'ai participé en 2013 à un projet d'engraissement des agneaux dans le cadre de la coopérative El Baraka pour le développement agricole. Enfin, en 2015, j'ai été trésorier de l'association socioculturelle de la maison des jeunes.

J'ai aussi contribué à la constitution de toutes les associations et coopératives créées dans le territoire administratif et tribal de la tribu Ait Arfa. J'ai en tête plus de dix associations et coopératives. Toutes ces organisations sont actives dans les domaines de la culture, de l'environnement, du transport scolaire et dans le domaine de développement de façon générale. Ces organisations sont situées au niveau du centre de Timahdite, deux organisations sont au niveau des fractions Ait M'hamed, deux au niveau d'Ait Hssin Ohand et une au niveau d'Ait Ben Yacoub.

Sur le plan technique, j'ai consolidé mes connaissances en matière d'élevage, notamment la conduite technique, l'alimentation des bétails, l'engraissement et la protection sanitaire des ovins.

## **Le Plan Maroc Vert : un projet de prunier pour la reconversion d'une zone agropastorale**

### **Comment avez-vous été impliqué dans le projet de plantation de pruniers à Timahdite ?**

En 2013, j'ai intégré un projet de plantation d'arboriculture fruitière au niveau de la commune rurale de Timahdite. Ce projet fait partie du deuxième pilier du Plan Maroc Vert. Je fus vice-président de l'association Ait Arfa pour le Développement créée dans ce cadre de ce projet. En tant qu'agriculteur, j'ai planté un demi hectare de prunier chez moi.

Contrairement à la méthodologie des années 1980, il n'y a pas eu d'études en amont de la mise en place du projet. La DPA a coordonné avec la commune rurale la mise en place de ce projet. Les membres du conseil communal se sont chargés d'informer les agriculteurs. Des réunions de sensibilisation et d'information furent organisées au niveau du siège de la commune rurale de Timahdite. Les ingénieurs et techniciens nous ont expliqué le but du projet et en quoi il consistait. Ils nous ont expliqué le Plan Maroc Vert et ses deux piliers.

### **Comment avez-vous participé à ce projet ? Qui a défini vos tâches et comment ?**

Les agriculteurs de la zone pratiquaient auparavant essentiellement de l'élevage, des cultures fourragères, du maraichage et un peu de pommier. Le prunier a constitué une grande transformation pour eux car il s'agissait d'une nouvelle pratique. Notre participation a été discutée durant les réunions. Puisque nous avons eu de l'expérience dans les organisations collectives, le choix s'est orienté vers la mise en place d'une association qui allait englober toute la tribu Ait Arfa, pour que tous les agriculteurs soient informés du projet. Une

assemblée générale a été tenue. Les bénéficiaires choisis ont été les membres de la tribu Ait Arfa ayant manifesté leur volonté d'adhésion. Parmi les membres présents, le choix a concerné des représentants ayant des connaissances sur le travail associatif et coopératif.

Je suis alors devenu le vice-président de l'association Ait Arfa pour le Développement créée pour ce projet. Dans le cadre de cette association, on jouait un rôle d'intermédiation entre la commune d'un côté et les bénéficiaires de l'autre. Le rôle de l'association a été défini dans le cadre des réunions. Nous avons inscrit les agriculteurs qui voulaient adhérer, suivi la plantation des pruniers et coordonné les demandes des agriculteurs auprès la DPA et de la commune rurale.

### **Verger de prunier du projet Pilier II Plan Maroc Vert à Timahdite**



### **Comment s'est mis en place ce projet ?**

Le projet de plantation de 500 ha a été mis en place en 2013 par la DPA. Les services de la DPA nous ont expliqué que les agriculteurs qui veulent adhérer à ce projet vont pouvoir bénéficier d'une plantation des pruniers chez eux. La mise en place d'un four était aussi envisagé ainsi qu'un souk pour la vente de la production. Les services de la DPA nous ont dit que les agriculteurs pouvaient bénéficier du crédit agricole Tamwil El-fellah pour pouvoir planter les arbres.

Cependant, seulement 300 ha ont été mis en place chez les agriculteurs et le four et le souk n'ont pas été construits finalement. Les agriculteurs ont commencé à s'orienter vers d'autres cultures telles que le pommier et abandonnent le prunier puisque ni le four ni le souk n'ont été construits.

### **Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confrontés ?**

Les problèmes ont été présents depuis le début du projet jusqu'à sa fin. D'abord, sur la base de ce que nous avons eu comme expérience dans les années 1980 dans le cadre du PMAC, il y avait un manque d'études en amont concernant la mise en place de ce projet. Les agriculteurs pratiquaient essentiellement de l'élevage, des cultures fourragères, du maraichage et un peu de pommier, le prunier était donc une grande nouveauté pour eux. La plupart des agriculteurs de la zone sont dans leurs mentalités plus éleveurs qu'arboriculteurs, ceux qui le sont ici pratiquent du pommier. Le problème est que l'approche de participation suivie ici manquait d'une sensibilisation intensive en amont de la mise en place du projet.

Ensuite, plusieurs agriculteurs ont adhéré sans une bonne connaissance du projet mais plutôt pour obtenir les subventions de l'Etat qui les ont orientées vers l'élevage notamment l'achat des aliments.

De plus, le manque d'eau posait problème. Les agriculteurs n'ayant pas de puits chez eux n'ont pas pu irriguer leur plantation. Je connais des agriculteurs qui ont pu réussir la plantation car ils avaient de l'eau d'irrigation. Ceux qui ont compris et avaient des puits ont réussi leur plantation mais ils n'avaient pas le four et le souk pour la vente des prunes. Un de mes voisins a vendu ses prunes à deux dirhams le kilogramme. Il commence à s'orienter vers le pommier puisqu'il y a les frigos pour les stocker

au niveau de Séfrou, de Boumia et dans la zone. Il peut aussi assurer la vente.

### **Qu'avez-vous appris dans le cadre de ce projet ?**

Dans le cadre de ce projet prunier, j'ai appris la conduite technique du prunier, notamment la plantation, le traitement et les besoins des plantes en irrigation. J'ai appris surtout que les projets doivent être pensés dans leur intégralité. La sensibilisation initiale est essentielle pour que les agriculteurs comprennent et participent activement au projet. J'ai appris aussi qu'assurer la commercialisation dans de bonnes conditions est déterminant pour la pérennité de la production, mais aussi le lieu de stockage.

### **Quelles sont vos recommandations à la lumière de votre participation à ces deux projets ?**

Il faut, pour moi, améliorer les compétences des agriculteurs et prendre en considération la dimension humaine. L'argent seul ne fait pas réussir les projets. Il est essentiel d'étudier la demande des bénéficiaires. Chacun doit choisir pour son intérêt personnel.

Il faut aussi prendre en compte de la mentalité des agriculteurs dans la mise en place des politiques publiques. Dans le cas de Timahdite, il y a ceux qui sont intéressés par la plantation de pruniers et ceux qui veulent de l'élevage. Cela ne peut pas fonctionner si on propose une seule option. Les gens doivent aussi bien comprendre et savoir aussi là où ils peuvent écouler leur production.

La prise en compte de toutes les dimensions technique, économique et sociale permettra sans doute de mener des projets plus réussis.